

**PROCÈS-VERBAL DE LA 105^e ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE À L'ASSOMPTION,
TENUE LE MERCREDI 15 AVRIL 2015 À 18 H, AU LOCAL F-240
SITUÉ AU 180, RUE DORVAL, L'ASSOMPTION**

Présences	:	Stéphane Chouinard, Annick Cyr, Louis Gendron, Paul-Antoine Jetté, Geneviève Laporte, Véronique Lefrançois, Clément Limoges, Mauwa Mcumbe, Francine Tellier, Guy Vandandaigue
Absences confirmées	:	Yancy Leblanc, Henri Mondor et Sylvain Delisle
Invités	:	Marcel Côté, Louis Lavoie, René Parent et Patricia Tremblay
Présidence d'assemblée	:	Véronique Lefrançois
Secrétaire	:	Chantale Gagné

105.1 Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

Le quorum étant constaté, la réunion débute à 17 h 58.

Madame Véronique Lefrançois préside la rencontre et souhaite la bienvenue aux membres ainsi qu'aux invités.

105.2 Mot de bienvenue de Louis Gendron, directeur

Monsieur Louis Gendron se présente et fait part de sa vision à l'égard de son mandat à la direction du collège constituant de L'Assomption.

105.3 Adoption de l'ordre du jour

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour avec la convocation.

CECL150415-01

Sur une proposition de Monsieur Clément Limoges, dûment appuyée par Monsieur Guy Vandandaigue, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 105.1 Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
- 105.2 Mot de bienvenue de Louis Gendron, directeur
- 105.3 Adoption de l'ordre du jour

- 105.4 Adoption du procès-verbal de la 103^e assemblée régulière tenue le mercredi 11 février 2015
- 105.5 Adoption du procès-verbal de la 104^e assemblée extraordinaire tenue le jeudi 12 février 2015
- 105.6 Avis à formuler au conseil d'administration relatif aux orientations et aux axes de développement du plan stratégique 2015-2019 du Cégep régional de Lanaudière
- Invités : Marcel Côté, directeur général, Cégep régional de Lanaudière
Louis Lavoie, directeur général adjoint, Cégep régional de Lanaudière*
- 105.7 Présentation de l'avancement du projet d'agrandissement du Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption
- Invité : René Parent, directeur des grands chantiers, Cégep régional de Lanaudière*
- 105.8 Suite des procès-verbaux
- 105.9 Parole à l'assemblée
- 105.10 Avis à formuler au conseil d'administration pour l'adoption des politiques suivantes
- Invité : Louis Lavoie*
- 105.10.1 Projet de Politique sur la propriété intellectuelle en matière de recherche
- 105.10.2 Projets de modifications aux politiques en matière de recherche
- 105.11 Avis à formuler au conseil d'administration pour l'adoption des modifications à la Politique sur le processus de désignation toponymique
- Invité : Louis Lavoie*
- 105.12 Programme de *Design d'intérieur (documents joints)*
- Invitée : Patricia Tremblay, directrice adjointe, Service des programmes et du développement pédagogique*
- 105.12.1 Adoption de la révision de la grille de cours
- 105.12.2 Adoption de l'épreuve synthèse du programme
- 105.13 Recommandations à formuler au conseil d'administration pour l'émission de diplômes au Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption
- 105.14 Nominations à la Corporation Hector-Charland
- 105.15 Clientèle étudiante
- 105.15.1 Hiver 2015
- 105.15.2 Demandes d'admission - Automne 2015
- 105.16 Activités de la direction
- 105.17 Autres points

- 105.18 Information
 - 105.18.1 Avis de motion
 - 105.18.2 Mention d'honneur AQPC
- 105.19 Prochaine assemblée : le mercredi 10 juin 2015 à 18 h
- 105.20 Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité.

105.4 Adoption du procès-verbal de la 103^e assemblée régulière tenue le mercredi 11 février 2015

Les membres ont reçu le projet du procès-verbal de la 103^e assemblée régulière du mercredi 11 février 2015 avec la convocation.

CECL150415-02

Sur une proposition de Monsieur Clément Limoges, dûment appuyée par Monsieur Stéphane Chouinard, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 103^e assemblée régulière tenue le 11 février 2015.

Adoptée à l'unanimité.

105.5 Adoption du procès-verbal de la 104^e assemblée extraordinaire tenue le jeudi 12 février 2015

Les membres ont reçu le projet du procès-verbal de la 104^e assemblée extraordinaire du jeudi 12 février 2015 avec la convocation.

CECL150415-03

Sur une proposition de Monsieur Clément Limoges, dûment appuyée par Monsieur Paul-Antoine Jetté, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 104^e assemblée extraordinaire tenue le jeudi 12 février 2015.

Adoptée à l'unanimité.

105.6 Avis à formuler au conseil d'administration relatif aux orientations et aux axes de développement du plan stratégique 2015-2019 du Cégep régional de Lanaudière

Invités : Messieurs Marcel Côté, directeur général, Cégep régional de Lanaudière et Louis Lavoie, directeur général adjoint, Cégep régional de Lanaudière

Messieurs Marcel Côté, directeur général, et Louis Lavoie, directeur général adjoint, présentent ce dossier.

Afin de doter le Cégep régional de Lanaudière d'un nouveau plan stratégique, la direction générale a mené, au cours des sessions d'automne 2014 et d'hiver 2015, de nombreuses consultations auprès de la communauté collégiale en vue de convenir des orientations et des axes de développement qui constitueront la phase I du prochain plan stratégique. Un document de consultation a été rédigé en septembre dernier à l'intérieur duquel on retrouvait des éléments de contexte de même que quatre propositions d'orientation. Une quinzaine de rencontres ont eu lieu dans les trois collèges constituants de même qu'à Repentigny. Près de 300 personnes ont participé aux échanges et ont pu faire part d'observations, voire même de propositions pour bonifier le projet. Plusieurs se sont exprimés de vive voix, d'autres l'ont fait par le truchement du formulaire électronique mis en ligne.

Les consultations, propositions et opinions ont amené la direction générale à revoir de façon significative ce premier projet. De plus, au cours de l'automne, de nouveaux éléments de contexte dont il fallait tenir compte ont fait leur apparition. Toutes les orientations ont été revues, voire refondues, non seulement au chapitre de leur libellé, mais parfois même dans leurs visées. Une nouvelle orientation et des axes de développement se sont ajoutés.

Lors du Forum régional tenu le 14 janvier dernier, près de 125 participants ont été appelés à se prononcer par un vote indicatif sur les orientations proposées au prochain plan stratégique. Les orientations ainsi que les axes de développement ont ensuite fait l'objet de discussions en atelier.

À l'assemblée du 17 février dernier, les membres du conseil d'administration ont accueilli favorablement le projet d'orientations et d'axes de développement de la phase I du plan stratégique et ont mandaté la direction générale pour procéder à la consultation formelle des commissions des études et des conseils d'établissement du Cégep régional de Lanaudière et de certains partenaires régionaux externes, en vue d'une adoption éventuelle de cette phase I du plan stratégique au conseil d'administration au printemps 2015.

Les collèges constituants et les services concernés seront appelés, lors de la phase II, à déterminer les objectifs de même que les actions et indicateurs liés à ces orientations et axes de développement.

Les membres sont informés que les commissions des études des trois collèges constituants ont donné un avis favorable de façon unanime à leur conseil d'établissement pour l'adoption de la phase 1.

Monsieur Lavoie porte à l'attention des membres que l'axe de développement 2.1 de l'orientation 2, se lira comme suit :

« Viser le développement intégral de l'étudiant dans ses dimensions intellectuelle, physique, culturelle et sociale, notamment en valorisant **et en protégeant** la formation générale. »

Les membres émettent leur réserve à l'égard de cet ajout en raison du caractère fort de ce terme. Ce commentaire sera transmis au conseil d'administration.

Attendu les travaux de consultation, de priorisation et de rédaction menés par la direction générale en 2014-2015;

Attendu le mandat confié par le conseil d'administration à la direction générale, en février 2015, de procéder à la consultation formelle des commissions des études et des conseils d'établissement du Cégep régional de Lanaudière;

Attendu que le collège constituant aura à déterminer ultérieurement les objectifs, actions et indicateurs liés aux orientations et axes de développement;

Attendu l'avis favorable de la commission des études du 24 mars 2015.

CECL150415-04

Sur proposition de Monsieur Clément Limoges, dûment appuyée par Madame Francine Tellier, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'administration à la phase I (orientations et axes de développement) du Plan stratégique 2015-2019 du Cégep régional de Lanaudière.

Adoptée à l'unanimité.

Madame Véronique Lefrançois remercie Monsieur Marcel Côté pour sa présentation.

105.7 Présentation de l'avancement du projet d'agrandissement du Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption

Invité : Monsieur René Parent, directeur des grands chantiers, Cégep régional de Lanaudière

Monsieur René Parent présente ce dossier. Il informe les membres que le conseil municipal de la Ville a donné son aval au projet d'agrandissement en mars dernier. Il présente l'option retenue par la Ville. Les travaux devraient débuter à l'automne 2015 et se terminer à l'automne 2016. Il explique aux membres que le projet s'effectuera en deux phases, soit la construction de la nouvelle aile et le réaménagement des espaces existants. Il s'agit d'un investissement du ministère de plus de 15 000 000\$. Monsieur Parent rappelle aux membres que le CPE sera situé sur le terrain face au Cégep sur la rue Dorval. Les installations du Cégep seront situées au 2^e étage.

Monsieur Louis Gendron informe les membres qu'une présentation se tiendra le 14 mai prochain afin de dévoiler les plans préliminaires aux membres du personnel ainsi qu'aux citoyens de la Ville. Il mentionne également qu'un nouveau bulletin électronique informera le personnel de l'évolution des travaux.

Madame Lefrançois remercie Monsieur René Parent pour sa présentation.

105.8 Suite des procès-verbaux

À la suite du questionnement de Madame Mauwa Mcumbe à l'effet d'avoir davantage de visibilité pour l'Association étudiante dans l'agenda scolaire, Monsieur Gendron indique qu'une page complète sera ajoutée à l'agenda scolaire pour l'an prochain. Cette page est munie d'un onglet afin d'accroître la visibilité.

105.9 Parole à l'assemblée

Aucune autre personne que les membres du conseil d'établissement n'assiste à la réunion.

105.10 Avis à formuler au conseil d'administration pour l'adoption des politiques suivantes

Invité: Monsieur Louis Lavoie

105.10.1 Projet de Politique sur la propriété intellectuelle en matière de recherche

Monsieur Louis Lavoie présente ce dossier. Il indique que les activités de la recherche sont de plus en plus importantes au sein du Cégep régional de Lanaudière. Il effectue l'historique de l'avancement de la recherche au CRL et qu'elle est en essor. Qu'elles soient menées par les centres de recherche (CEFdi, CETFA, CERESO) ou encore par des chercheurs individuels, les projets de recherche empruntent des formes variées. Les projets sont souvent menés par des professeurs-chercheurs du Cégep régional de Lanaudière mais font à l'occasion appel à des co-chercheurs, qu'ils soient ou non employés du Cégep régional de Lanaudière. Les projets font également de plus en plus appel à la participation d'étudiants.

Les projets de recherche sont financés de multiples façons, tantôt par des organismes subventionnaires, des entreprises privées, des organismes, voire même par le Cégep. Devant autant d'hypothèses d'intervenants pour la réalisation de projets de recherche, il importe d'avoir une *Politique sur la propriété intellectuelle en matière de recherche* qui met de l'avant certains principes directeurs en matière de propriété intellectuelle tout en reconnaissant la latitude de pouvoir camper d'autres avenues par le truchement d'ententes spécifiques sur certains projets de recherche.

Attendu les travaux menés par la direction générale adjointe en collaboration avec l'ancien titulaire du poste de la coordination régionale de la recherche;

Attendu les travaux menés en collaboration avec le Comité régional de la recherche;

Attendu la recommandation de la direction du collège constituant de L'Assomption et de la direction générale;

Attendu l'avis favorable de la commission des études du 27 janvier 2015.

CECL150415-05

Sur une proposition de Madame Francine Tellier, dûment appuyée par Madame Mauwa Mcumbe, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière pour l'adoption de la Politique intellectuelle en matière de recherche.

Adoptée à l'unanimité.

105.10.2 Projets de modifications aux politiques en matière de recherche

Monsieur Lavoie rappelle aux membres que les politiques actuelles en matière de recherche ont été adoptées en juin 2008, révisées en 2009 pour intégrer le rôle qu'y joue la coordination régionale de la recherche, puis en 2012 pour répondre aux nouvelles exigences du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG).

Des modifications doivent être apportées auxdites politiques en raison de la nouvelle Politique sur la conduite responsable en recherche des trois Fonds de recherche du Québec de même qu'en raison des responsabilités accrues en matière de recherche assumées par les collèges constituants.

Les modifications suggérées sont le résultat du travail de la direction générale adjointe et ont reçu l'aval des directions des collèges et de la direction générale.

Avant d'être présenté pour signature à la direction, il est suggéré que tout projet de recherche soit présenté à un comité local afin de s'assurer que les fonds soient utilisés à bon escient. Monsieur Gendron trouve cette suggestion intéressante et prend note de ce commentaire.

Attendu les modifications suggérées aux politiques en matière de recherche pour adapter celles-ci aux responsabilités accrues en matière de recherche des collèges constituants;

Attendu les dispositions de la nouvelle Politique sur la conduite responsable en recherche des trois Fonds de recherche du Québec;

Attendu les travaux menés par la direction générale adjointe;

Attendu la recommandation de la direction du collège constituant de L'Assomption et de la direction générale du Cégep régional de Lanaudière;

Attendu l'avis favorable de la commission des études du 27 janvier 2015.

CECL150415-06

Sur une proposition de Monsieur Guy Vandandaigue, dûment appuyée par Monsieur Paul-Antoine Jetté, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière pour l'adoption des versions modifiées des Politique de la recherche, Politique sur la conduite responsable de la recherche, Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains et Politique sur les conflits d'intérêts en matière de recherche.

Adoptée à l'unanimité.

Madame Véronique Lefrançois remercie Monsieur Louis Lavoie pour sa présentation.

105.11 Avis à formuler au conseil d'administration pour l'adoption des modifications à la Politique sur le processus de désignation toponymique

Invité : Monsieur Louis Lavoie

Monsieur Louis Lavoie présente ce dossier. En février 2007, le conseil d'administration adoptait une politique sur le processus de désignation toponymique afin de clarifier les critères et le processus balisant la désignation de lieux du nom de personne émérite ou d'entité corporative dans les bâtiments des collèges constituants ou encore du siège social à Repentigny,

La politique actuelle précise que le conseil d'administration a la responsabilité d'entériner une appellation toponymique, après avoir obtenu la recommandation du comité sur la toponymie et l'avis favorable du conseil d'établissement concerné.

Il importe de préciser que, dans le cadre des récentes campagnes majeures de financement des fondations, le conseil d'administration a adopté le programme de reconnaissance des donateurs spécifique à chacune des fondations.

Considérant que plusieurs désignations toponymiques sont prévues au cours des prochains mois, nous proposons au conseil d'administration d'alléger le processus en déléguant cette responsabilité au comité sur la toponymie, après avoir obtenu l'avis du conseil d'établissement du collège concerné. Le conseil d'administration conserve sa responsabilité de désignation si le lieu concerné est localisé au siège social.

***Attendu** les programmes de reconnaissance des donateurs des fondations des collèges constituants adoptés par le conseil d'administration dans le cadre des campagnes majeures de financement;*

***Attendu** qu'il y aurait lieu d'alléger le processus de désignation toponymique en confiant la responsabilité d'entériner une appellation toponymique d'un lieu de collège au comité sur la toponymie;*

Attendu que le conseil d'administration conserverait sa responsabilité d'accorder ou non une désignation toponymique si le lieu visé est localisé au siège social;

CECL150415-07

Sur une proposition de Monsieur Stéphane Chouinard, dûment appuyée par Madame Geneviève Laporte, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'administration afin d'adopter les modifications proposées à la Politique sur le processus de désignation toponymique du Cégep régional de Lanaudière.

Adoptée à l'unanimité.

Madame Lefrançois remercie Monsieur Louis Lavoie pour ses présentations.

105.12 Programme de Design d'intérieur

Invitée : Madame Patricia Tremblay, directrice adjointe, Service des programmes et du développement pédagogique

105.12.1 Adoption de la révision de la grille de cours

Madame Patricia Tremblay informe l'assemblée que la révision de grille proposée par le comité de programme de Design d'intérieur et recommandée par la commission des études fait suite, d'une part, aux problématiques de cheminement scolaire observées chez quelques étudiants l'an dernier. En effet, le manque de préalables pour certains cours, notamment les cours « projets », a fait en sorte que des étudiants ne pouvaient s'inscrire à certains cours et les réussir puisqu'ils n'avaient pas réussi ou suivi les cours liés à la création de plans architecturaux. Les modifications de préalables proposées visent à résoudre ce problème.

Dans un deuxième temps, le comité de programme a profité de l'occasion pour revoir le contenu des cours « Rendu » et « Rendu et maquette » pour suivre l'évolution du marché du travail. En effet, les maquettes sont de moins en moins utilisées sur le marché du travail et les présentations visuelles 3D le sont de plus en plus.

Attendu que le comité de programme souhaite pallier aux problématiques de cheminement scolaire observées chez quelques étudiants l'an dernier;

Attendu que le comité de programme trouve important de suivre l'évolution du marché du travail;

Attendu l'avis favorable du comité de programme de Design d'intérieur du 16 janvier 2015;

Attendu l'avis favorable de la commission des études du 24 mars 2015;

Attendu la recommandation de la direction du collège constituant de L'Assomption.

CECL150415-08

Sur une proposition de Monsieur Clément Limoges, dûment appuyée par Madame Annick Cyr, il est résolu d'adopter les modifications à la grille du programme d'études techniques de Design d'intérieur.

Adoptée à l'unanimité

105.12.2 Adoption de l'épreuve synthèse du programme

Madame Patricia Tremblay rappelle aux membres que l'épreuve synthèse du programme de Design d'intérieur doit permettre aux enseignants d'évaluer si l'étudiant est capable de concevoir un projet de Design d'intérieur. Afin de mettre l'étudiant dans un contexte de réalisation s'approchant le plus de celui d'un bureau de designer d'intérieur, le comité de programme a jugé qu'il était important de revoir la formule de l'épreuve synthèse afin qu'il reflète davantage le contexte de travail dans lequel les étudiants seront appelés à travailler.

On salue le modèle innovant de l'épreuve synthèse de ce programme. Madame Tremblay souligne que l'on devra se questionner éventuellement sur les épreuves synthèses des programmes car elles sont à géométrie variable.

Attendu que le comité de programme a jugé qu'il était important de revoir la formule de l'épreuve synthèse afin qu'il reflète davantage le contexte de travail dans lequel les étudiants seront appelés à travailler;

Attendu l'avis favorable du comité de programme de Design d'intérieur du 16 janvier 2015;

Attendu l'avis favorable de la commission des études du 24 mars 2015;

Attendu la recommandation de la direction du collège constituant de L'Assomption.

CECL150415-09

Sur une proposition de Monsieur Stéphane Chouinard, dûment appuyée par Madame Francine Tellier, il est résolu d'adopter la nouvelle formule de l'épreuve synthèse du programme Design d'intérieur.

Madame Lefrançois remercie Madame Patricia Tremblay pour ses présentations.

105.13 Recommandations à formuler au conseil d'administration pour l'émission de diplômes au Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption

Attendu les dispositions de l'article 9 de la PIEA du collège constituant de L'Assomption qui précise que « Le directeur des études recommande les étudiants admissibles à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC), du diplôme de spécialisation d'études techniques (DSET) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC), et il soumet sa recommandation au conseil d'établissement pour une recommandation aux instances appropriées »;

Attendu les dispositions de l'article 32 du Règlement sur le régime des études collégiales;

Attendu la recommandation favorable de la direction du collège constituant de L'Assomption.

CECL150415-10

Sur proposition de Madame Annick Cyr, dûment appuyée par Monsieur Paul-Antoine Jetté, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière afin de recommander au ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science de décerner le diplôme d'études collégiales aux étudiantes et étudiants dont le nom apparaît sur la liste du lot suivant:

• CA2015040201

Attendu les dispositions de l'article 9 de la PIEA du collège constituant de L'Assomption qui précise que « Le directeur des études recommande les étudiants admissibles à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC), du diplôme de spécialisation d'études techniques (DSET) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC), et il soumet sa recommandation au conseil d'établissement pour une recommandation aux instances appropriées »;

Attendu les dispositions de l'article 33 du Règlement sur le régime des études collégiales;

Attendu la recommandation favorable de la direction du collège constituant de L'Assomption.

CECL150415-11

Sur proposition de Monsieur Clément Limoges dûment appuyée par Madame Geneviève Laporte, il est résolu de recommander au conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière de décerner une attestation d'études collégiales aux étudiantes et étudiants dont les noms figurent en annexe à l'original du procès-verbal de la présente assemblée et qui ont atteint les objectifs de leur programme.

105.14 Nominations à la Corporation Hector-Charland

Les membres sont informés que selon les ententes de partenariat en vigueur depuis quelques années entre le Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption (CRLA) et la Corporation Hector-Charland de même qu'en vertu du règlement numéro 1 de ladite Corporation, le Cégep désignait, tous les deux ans, deux membres dont un était désigné à titre d'administrateur au conseil d'administration de la Corporation Hector-Charland.

Par souci de transparence, Monsieur Paul-Antoine Jetté se retire pour ce point.

En juin 2014, le conseil d'établissement avait donc adopté une résolution afin de nommer les membres suivants pour 2014-2016 :

1. Madame Gabrielle Thérout, directrice du Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption, à titre de membre déléguée ordinaire de la Corporation Hector-Charland;
2. Monsieur Jean-Philippe Gadbois, directeur adjoint au Service des affaires étudiantes, des ressources didactiques et financières du Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption à titre d'administrateur au conseil d'administration de la Corporation Hector-Charland.

À l'hiver 2015, la Corporation Hector-Charland a procédé à la révision de ses règlements. Elle a alors constaté que le Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption n'utilisait pas le troisième siège auquel il avait droit, soit celui de membre structuré. Il fut donc suggéré au Cégep de recommander au conseil d'établissement de nommer un membre pour ce siège.

De surcroît, suite au départ à la retraite de Madame Gabrielle Thérout, directrice, et à la nomination de Monsieur Louis Gendron à la direction du Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption, il est recommandé au conseil d'établissement d'entériner les nominations suivantes :

1. Monsieur Louis Gendron, directeur du Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption, membre structuré, à titre de fondé de pouvoir à la Corporation Hector-Charland;
2. Monsieur Jean-Philippe Gadbois, directeur adjoint au Service des affaires étudiantes, des ressources didactiques et financières du Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption, à titre de membre délégué ordinaire et administrateur au conseil d'administration de la Corporation Hector-Charland;
3. Madame Hélène Sylvain, conseillère à la vie étudiante au Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption, à titre de membre déléguée ordinaire à la Corporation Hector-Charland.

CECL150415-12

Attendu l'entente de partenariat entre le Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption et la Corporation Hector-Charland;

Attendu les articles III (paragraphe 1.4 et 4) et VII (paragraphe 3.4) du règlement numéro 1 de la Corporation Hector-Charland;

Attendu que les membres de ladite Corporation doivent être désignés par le conseil d'établissement.

Sur proposition de Monsieur Guy Vandandaigue, dûment appuyée par Monsieur Stéphane Chouinard, il est résolu d'entériner les nominations suivantes à la Corporation Hector-Charland :

1. Monsieur Louis Gendron, directeur du Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption, membre structuré, à titre de fondé de pouvoir à la Corporation Hector-Charland;
2. Monsieur Jean-Philippe Gadbois, directeur adjoint au Service des affaires étudiantes, des ressources didactiques et financières du Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption, à titre de membre délégué ordinaire et administrateur au conseil d'administration de la Corporation Hector-Charland;
3. Madame Hélène Sylvain, conseillère à la vie étudiante au Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption, à titre de membre déléguée ordinaire à la Corporation Hector-Charland.

105.15 Clientèle étudiante

105.15.1 Hiver 2015

Monsieur Louis Gendron dépose séance tenante un tableau faisant état de la clientèle confirmée pour l'hiver 2015 et passe en revue les données.

105.15.2 Demandes d'admission - Automne 2015

Monsieur Louis Gendron présente aux membres les demandes d'admission pour l'automne 2015. Il souligne que les efforts de recrutement et de promotion des programmes de Conseil en assurances et en services financiers et Techniques d'orthèses visuelles ont porté fruit.

105.16 Activités de la direction

Monsieur Louis Gendron présente les principales activités qui se sont déroulées au Cégep depuis le dernier conseil d'établissement, entre autres :

Le 14 février : Trois étudiants de 3^e année inscrits en *Techniques de comptabilité et de gestion* ont remporté une 3^e place lors de la Compétition Hermès à la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval. Mesdames Catherine Mondor (fille de Henri Mondor – membre du conseil d'établissement), Nadine Murguia et Monsieur Nathan Rivest-Canal se mesuraient à 11 autres équipes dans la catégorie Entrepreneuriat, un volet

de la compétition portant sur des enjeux qui touchent notamment à la gestion d'une entreprise.

Nuit du 20 au 21 février : Nuit du cinéma au Cégep organisée par le ciné-club dans le cadre du Prix collégial du cinéma. Pour les adeptes de cinéma québécois.

Dans la nuit du 27 au 28 février : 2e marathon d'écriture a eu lieu regroupant 18 étudiants du Cégep. Des auteurs sont venus les entretenir tout au long de la nuit. L'activité s'est terminée à 6 h samedi matin. Organisée par Monsieur Frédéric Pellerin (smté bibliothèque), Madame Élane-Marie Rouleau et Monsieur Benoit Séguin (enseignants en français), Monsieur Yan Sasseville et Madame Hélène Sylvain (vie étudiante).

Le 4 mars entre 9h et 19h : Clinique de sang, organisée par la vie étudiante, pour la communauté et les citoyens. 172 donneurs.

Le 5 mars : Plus de 100 personnes étaient présentes au Théâtre du coin pour voir le match d'improvisation entre la LNI et notre équipe d'improvisation La Combine.

Le 17 mars : Un tournoi de NHL 2015 sur X Box s'est tenu au Théâtre du coin regroupant une dizaine d'étudiants. Samuel Blais, étudiant, a remporté une paire de billets pour le Centre Bell grâce à son équipe les Blackhawks de Chicago.

Le 24 mars : Match d'improvisation Enseignant/La Combine. C'est devant une salle comble que l'équipe des profs «les Improvisés» ont montré leurs nombreux talents. Victoire de 6-2 sur la Combine, les enseignants se sont sauvés avec tous les honneurs.

Les 23 et 24 mars : le département de Techniques de comptabilité et de gestion a organisé, pour une 9^{ème} édition, une clinique d'impôt s'adressant à un segment particulier de la population (faible revenu) de L'Assomption ainsi qu'aux étudiants fréquentant le Cégep. Réalisée par les étudiants inscrits au cours Fiscalité des particuliers à la session d'hiver 2015 et supervisée par une équipe de professeurs du département. Coût : 10 \$ (somme remise à un organisme de bienfaisance de la région déterminé par les étudiants).

Le 25 mars à midi : la vie étudiante a organisé à une dégustation gratuite de tire d'érable sur neige.

Du 30 mars au 3 avril : 11^e édition du Printemps de la langue. La dictée traditionnelle du 2 avril a été dispensée par Radio Radio à 44 étudiants et membres du personnel et portait sur le Chiac et ses origines.

Du 13 au 16 avril : Semaine René Dumont, les Éveilleurs de conscience (conférences, ateliers, foire avec kiosques, débats, concours, etc.) dont le sujet trouve son inspiration dans la vie d'un éveilleur de conscience: René Dumont. Cet agronome qui a vécu pendant presque tout le XX^e siècle fut un pacifiste intransigeant, un tiers-mondiste acharné et un écologiste de la première heure. Pour cette première édition du projet, déjà 9 départements ont mis l'épaule à la roue. Les activités sont ouvertes à tous les étudiants, enseignants et membres du personnel du cégep.

L'équipe de hockey cosom du CCL a remporté la bannière d'éthique sportive pour la saison 2014-2015!

Le 13 avril : Monsieur Alexandre Cloutier, candidat à la chefferie du Parti Québécois, et Madame Véronique Hivon, députée et représentante de la circonscription de Joliette, sont venus rencontrer la communauté au Cégep.

Activités de levée de fonds pour le Grand Défi Pierre Lavoie :

Le 26 février : 125 personnes ont participé au 2e Zumbathon au profit du Grand Défi Pierre Lavoie. Le montant amassé : 2570\$

Le 9 avril : Fais suer ton prof! Il s'agit d'une activité de levée de fonds impliquant des enseignants et du personnel professionnel et de soutien qui font du vélo stationnaire. Le montant amassé : plus de 900\$

Fondation du Cégep à L'Assomption

Événement-bénéfice du Cégep du 20 février 2015 au Théâtre Hector-Charland. Près de 350 personnes y ont participé et plus de 15 000\$ ont été amassés.

105.17 Autres points

Sans objet.

105.18 Information

105.18.1 Avis de motion

Monsieur Louis Gendron indique qu'à l'assemblée du conseil d'établissement du 10 juin prochain, des modifications seront proposées au règlement no 11 portant sur la réussite scolaire. Cette information tient lieu d'avis de motion.

105.18.2 Mention d'honneur AQPC

Monsieur Louis Gendron informe les membres que Madame Julie Gagné, enseignante en français, a été choisie par ses pairs pour être honorée lors du prochain congrès de l'AQPC qui se tiendra en juin prochain au Saguenay/Lac St-Jean. Il félicite également Monsieur Sylvain Lefebvre, enseignant en Design d'intérieur, pour sa nomination.

Une lettre de félicitations a été transmise aux deux enseignants.

105.19 Prochaine assemblée :

La prochaine réunion du conseil d'établissement se tiendra le mercredi 10 juin 2015.

105.20 Levée de l'assemblée

CECL150415-13

Sur une proposition de Monsieur Clément Limoges, il est résolu à l'unanimité de lever la séance à 19 h 50.

Monsieur Louis Gendron
Directeur
Cégep régional de Lanaudière à
L'Assomption

Madame Véronique Lefrançois
Présidente du conseil d'établissement
Cégep régional de Lanaudière à
L'Assomption

/cg